

Révision du Plan Biodiversité de Paris

Résultats de la consultation publique

Consultation du 1^{er} septembre 2023 au 31 janvier 2024

Sommaire

01 Contexte

02 Statistiques de participation &
profil des répondants

03 Résultats de la consultation

04 Suites données

05 Top 12 des questions que
vous vous faisiez : on vous
répond !

01

Contexte

Contexte

Le Plan Biodiversité 2018-2024 de Paris arrivant à son terme, une démarche de révision accompagnée d'une consultation publique a été engagée par la Ville de Paris dès 2023 :

- Consultation publique en ligne, via un questionnaire dédié sur [Décider pour Paris](#)
Du 1^{er} septembre 2023 au 31 janvier 2024.
La consultation était ouverte à toutes et tous, sans condition.
- Réunions publiques, visites guidées, ateliers dédiés et marches exploratoires en lien avec les Mairies d'arrondissement à l'automne-hiver 2023-2024.

→ Toutes les [infos](#) sur la révision du Plan Biodiversité.

Contexte

Calendrier des événements ayant ponctué la période de consultation publique :

21-sept	Lancement de la consultation à l'Académie du Climat
07-oct	Stand lors du bilan mi-mandat de la Maire de Paris à l'Hôtel de Ville
17-oct	Conseil de quartier sur la thématique de la biodiversité dans le 18e arrondissement
27-oct	Journée de sensibilisation "Biodiversité-Climat" dans le 12e arrondissement
22-nov	Réunion publique à Paris Centre
27-nov	Réunion publique dans le 11e arrondissement
02-déc	Stand lors de la réunion publique de lancement du nouveau Quartier Moineaux
04-déc	Réunion publique dans le 20e arrondissement
07-déc	Soirée "Arbres et Biodiversité" dans le 12e arrondissement
13-déc	Visite guidée "La nature au Père-Lachaise" dans le 20e arrondissement
17-janv	Visite guidée "Cheminement vert" dans le 20e arrondissement
27-janv	Fresque de la biodiversité à l'Académie du Climat
31-janv	Fresque de la biodiversité à l'Académie du Climat

Contexte

Autres acteurs consultés :

Une 20aine d'institutions, d'acteurs économiques et sociaux dont l'Agence parisienne du climat, Eau de Paris, l'Office Français de la Biodiversité, les bailleurs sociaux, les SEM d'aménagements...

Des contributions d'acteurs associatifs tels que l'ASPAS (Association pour la protection des animaux sauvages), la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux, Pépins Production, FNE (France Nature Environnement), le CPN (Connaître et Protéger la Nature), Shakirail et IFAW (Fonds International pour la Protection des animaux

02

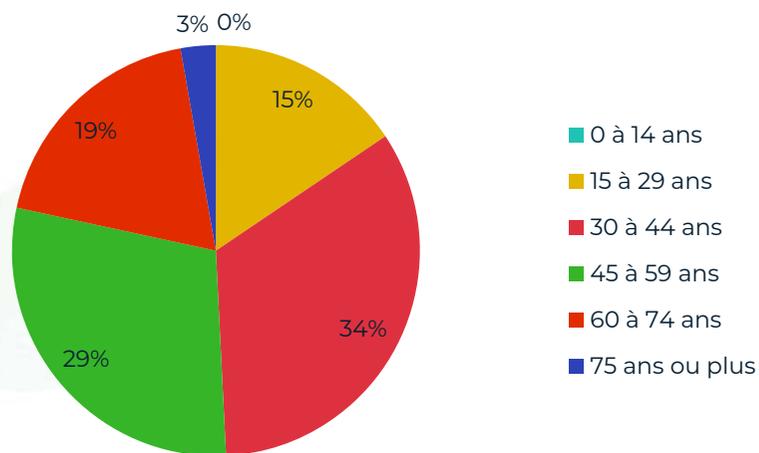
Statistiques de participation & profil des répondants

Les répondants

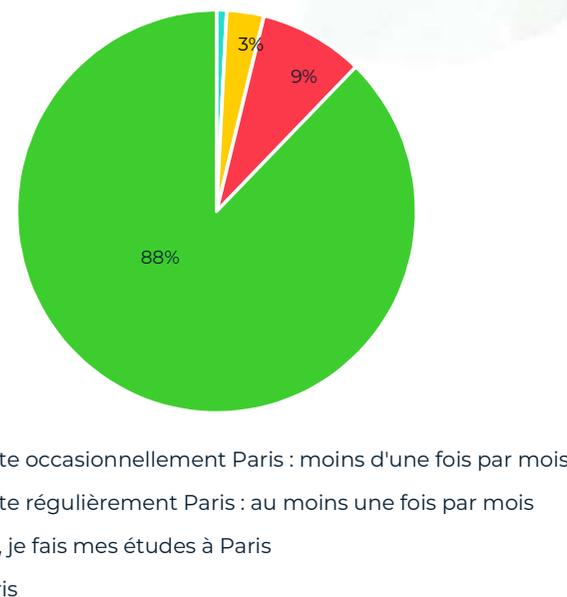
859 réponses : un nombre important de participation pour un sujet hors aménagement de la Ville !

- Une sur-représentativité des 30-59 ans.

Age des répondants



- Les Parisiennes et Parisiens constituent l'écrasante majorité des répondants.



03

Résultats de la consultation

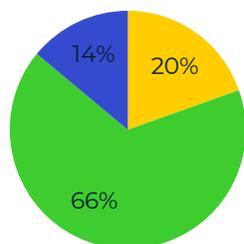
Connaissance des ressources à disposition

- Une majorité indique ne pas être suffisamment informée sur la biodiversité à Paris.

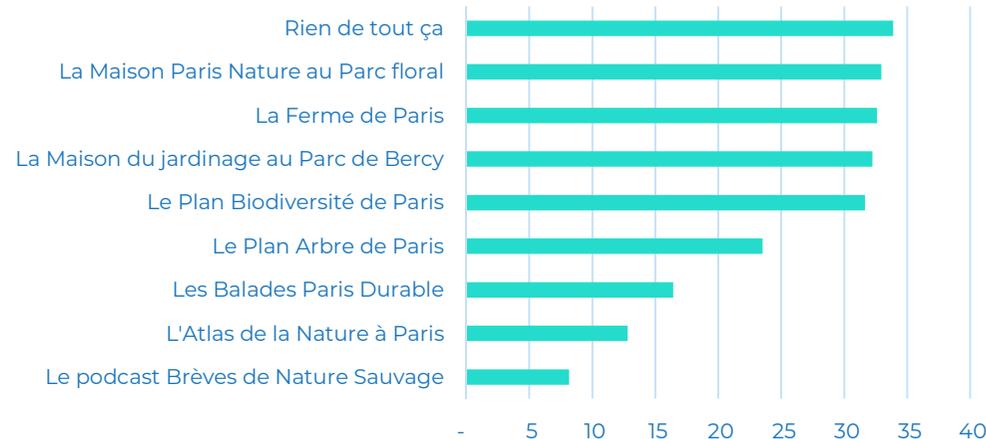
- Les outils les plus identifiés sont les lieux ressources (Maisons...), puis les plans.
- Les outils 'en libre-service' sont peu connus.
- Reste que moins 1/3 des répondants ne connaissait aucun outil...

Avez-vous le sentiment d'être bien informé.e sur la biodiversité à Paris ?

■ oui ■ non ■ ne sais pas

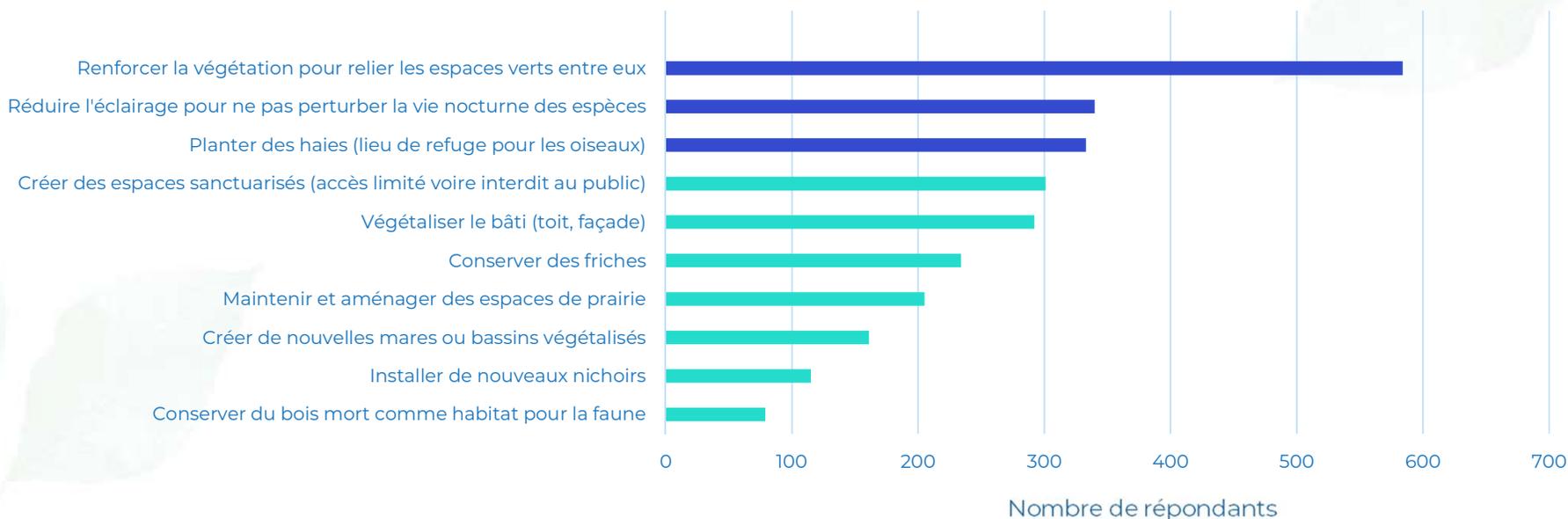


Connaissez-vous ... ? en %



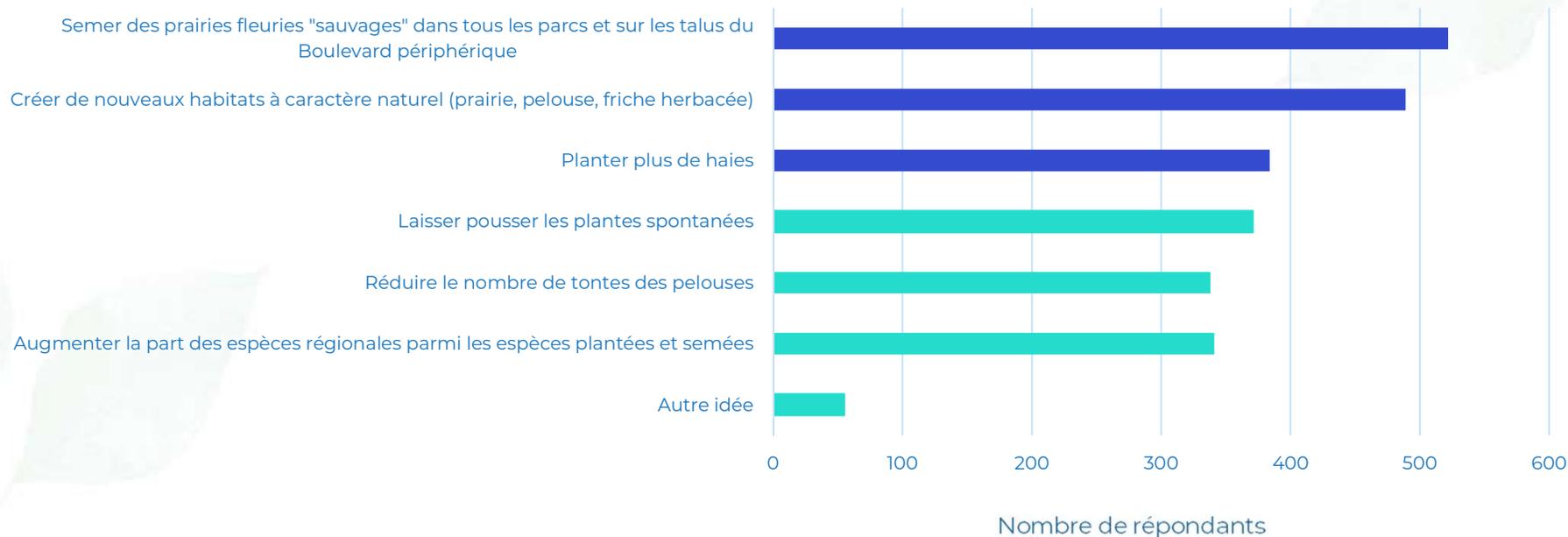
1. Préserver les animaux sauvages

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour préserver les espèces animales sauvages du territoire parisien : **connectivité de la trame verte, trame nocturne, strate arbustive.**



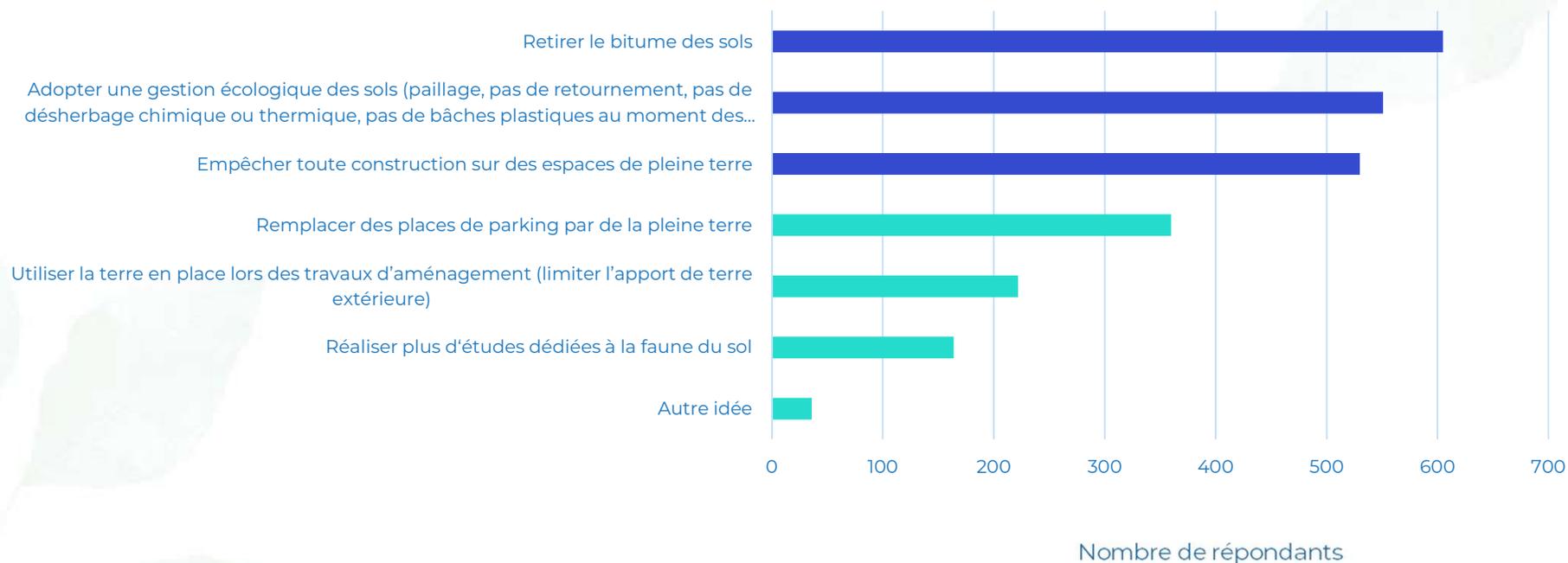
2. Donner plus de place à la flore régionale

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour laisser plus de place aux plantes sauvages en ville : **+ de prairies, créer de nouveaux habitats, + de haies.**



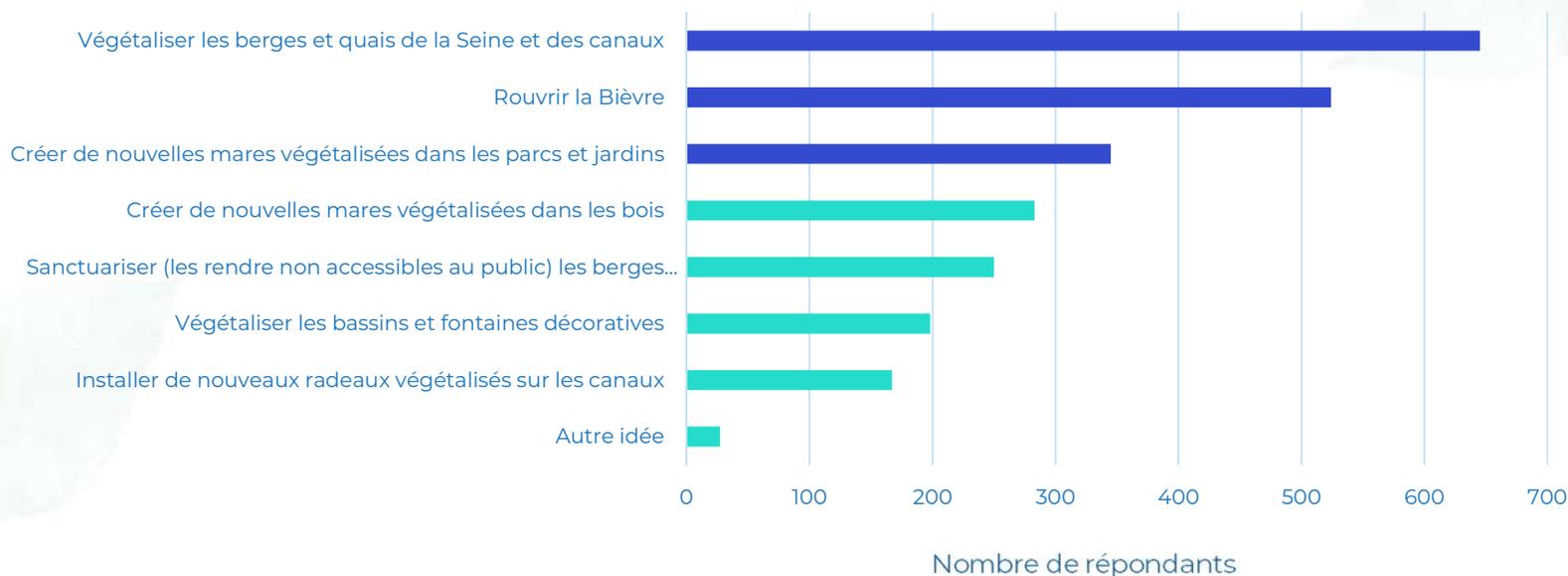
3. Mieux connaître et préserver les sols et la pleine terre

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour connaître et préserver les sols et la pleine terre : **débitumer, généraliser la gestion écologique, stopper l'artificialisation.**



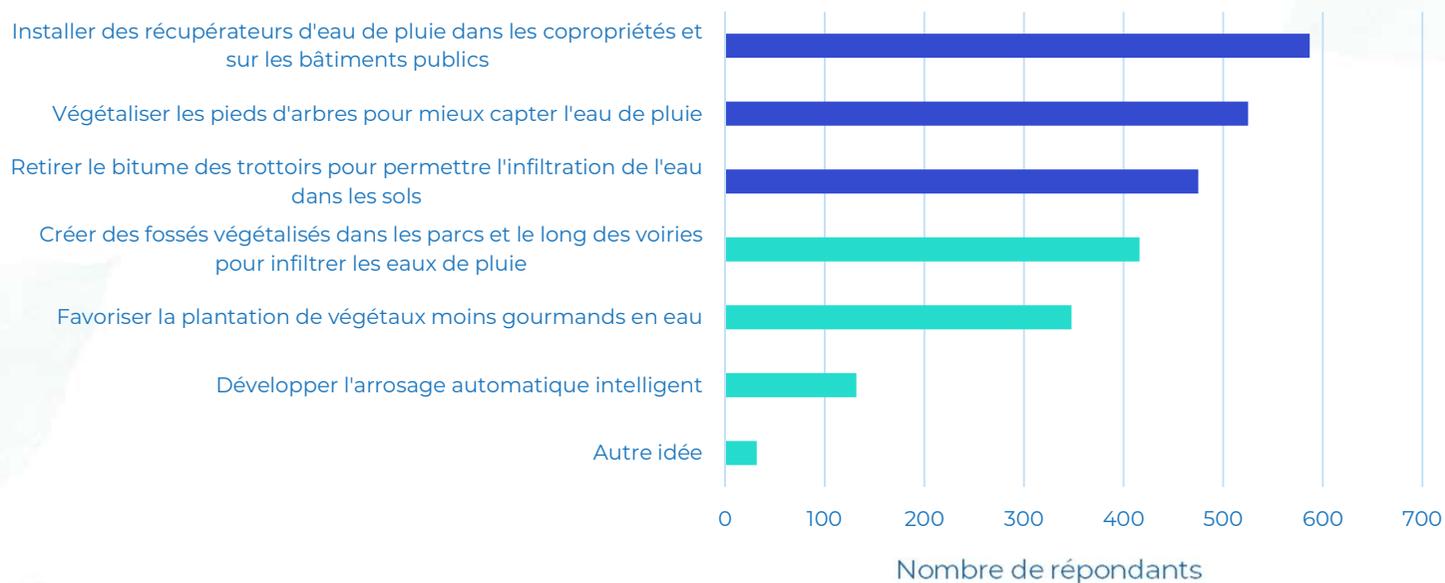
4. Multiplier les milieux aquatiques et humides

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour protéger la vie aquatique et renforcer les milieux humides : **végétaliser les berges, rouvrir la Bièvre, créer des mares.**



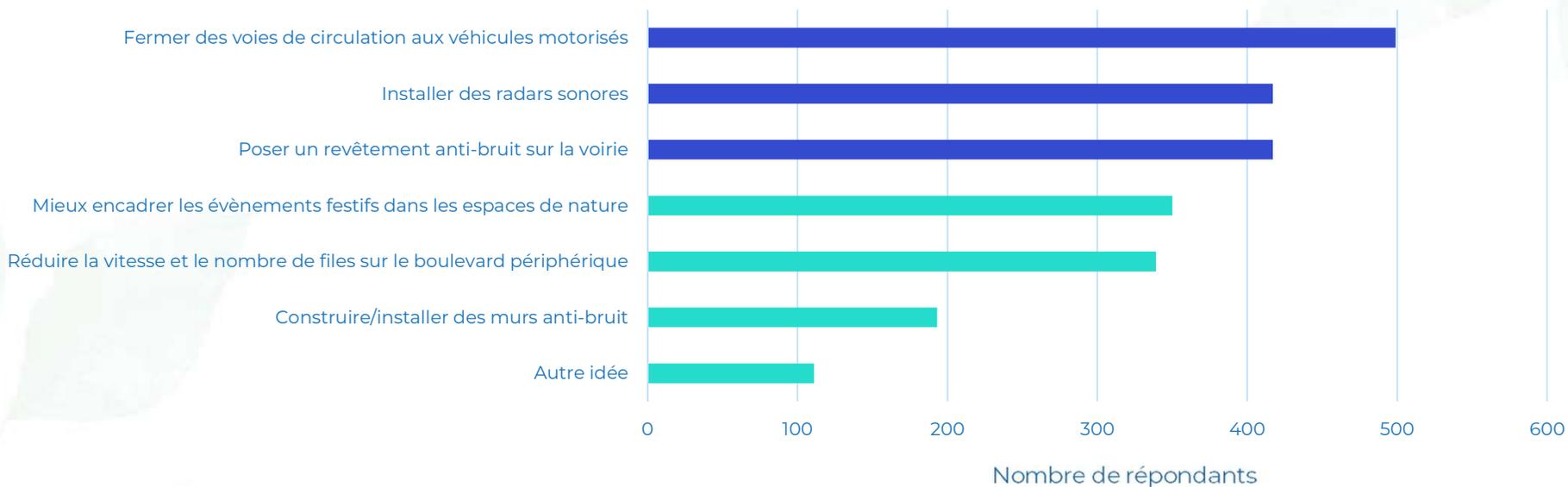
5. Gérer la ressource en eau

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour optimiser la gestion de la ressource en eau : **déployer les récupérateurs d'eau de pluie, végétaliser les pieds d'arbres, désimperméabiliser.**



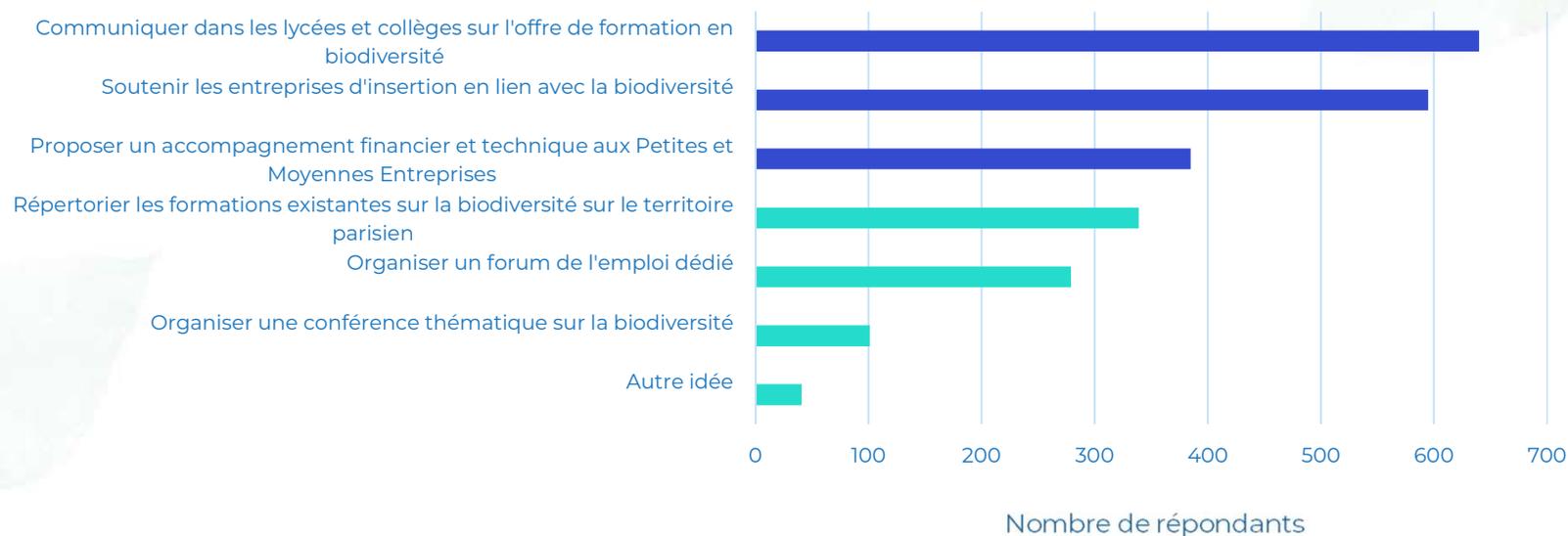
6. Réduire la pollution sonore

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour limiter l'impact de la pollution sonore sur la biodiversité : **réduire la circulation motorisée, déployer les radars sonores, poser des revêtements anti-bruit.**



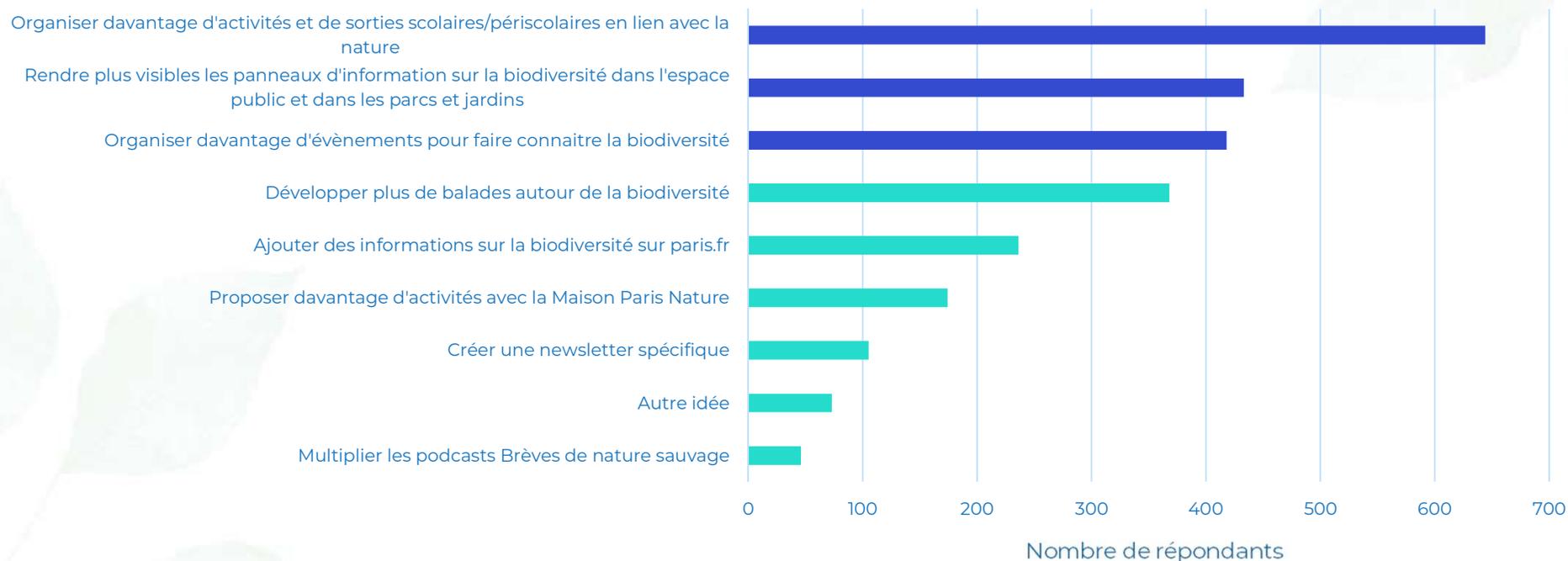
7. Soutenir les métiers et les formations liés à la biodiversité

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour développer les emplois de l'environnement et de la biodiversité : **informer en cycle secondaire sur l'offre de formations, soutenir les entreprises d'insertion, soutenir les PME.**



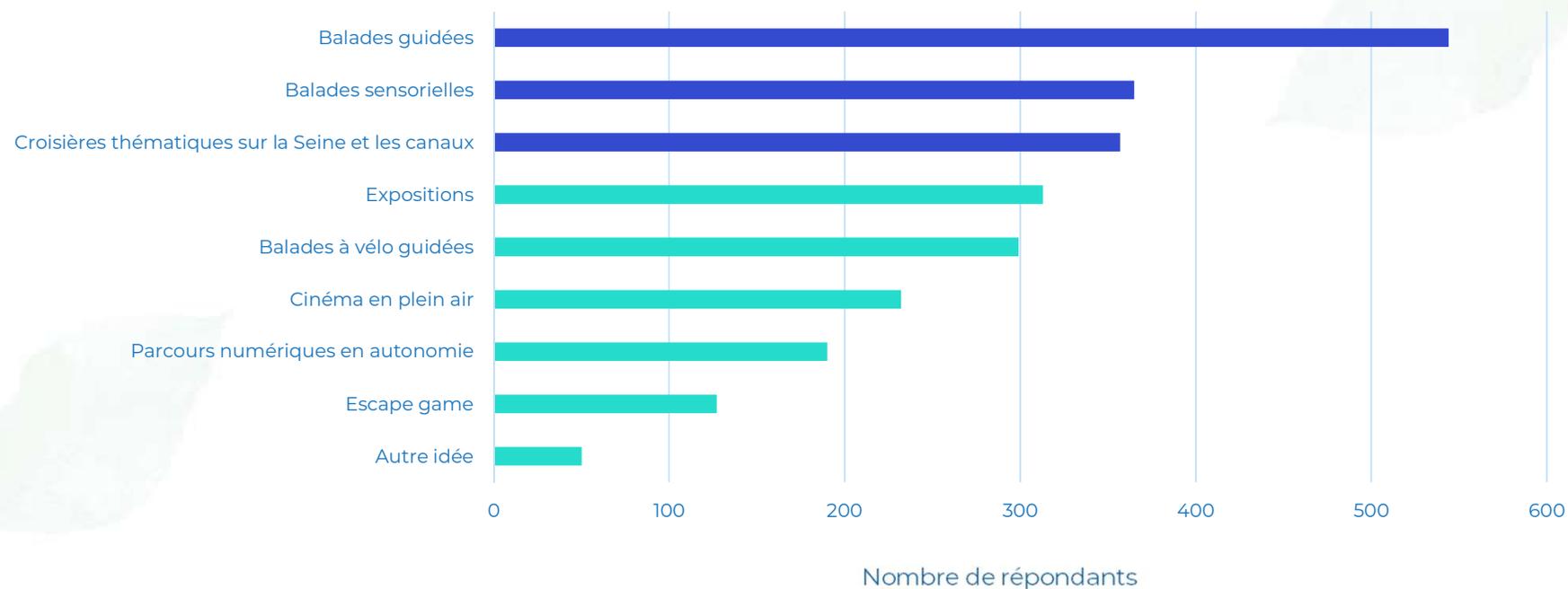
8. Donner plus de visibilité à la biodiversité

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour sensibiliser à la biodiversité : **davantage d'activités scolaires/périscolaires, visibiliser les informations dans les espaces publics, plus d'évènements et balades.**



9. Faire de la biodiversité une richesse touristique

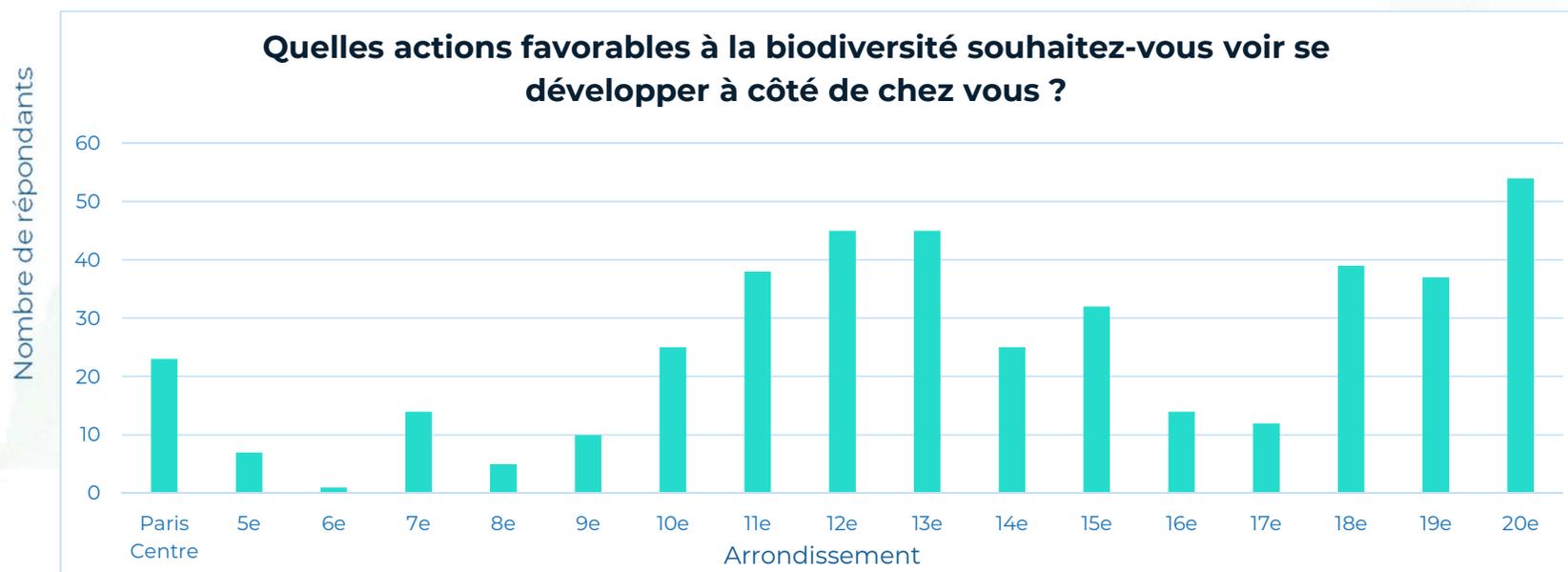
- Selon les répondants, les 3 activités récréatives à développer : **balades guidées, croisières thématiques, balades sensorielles.**



10. Développer les actions au plus près de chez vous

- **463 contributions** à la question « Connaissez-vous des lieux dans lesquels il faudrait renforcer et/ou protéger la biodiversité dans votre arrondissement ? »

A savoir : En parallèle de la consultation publique, les Mairies d'arrondissement ont également été associées pour contribuer à la révision du Plan Biodiversité, et proposer des actions à mener sur leur territoire.



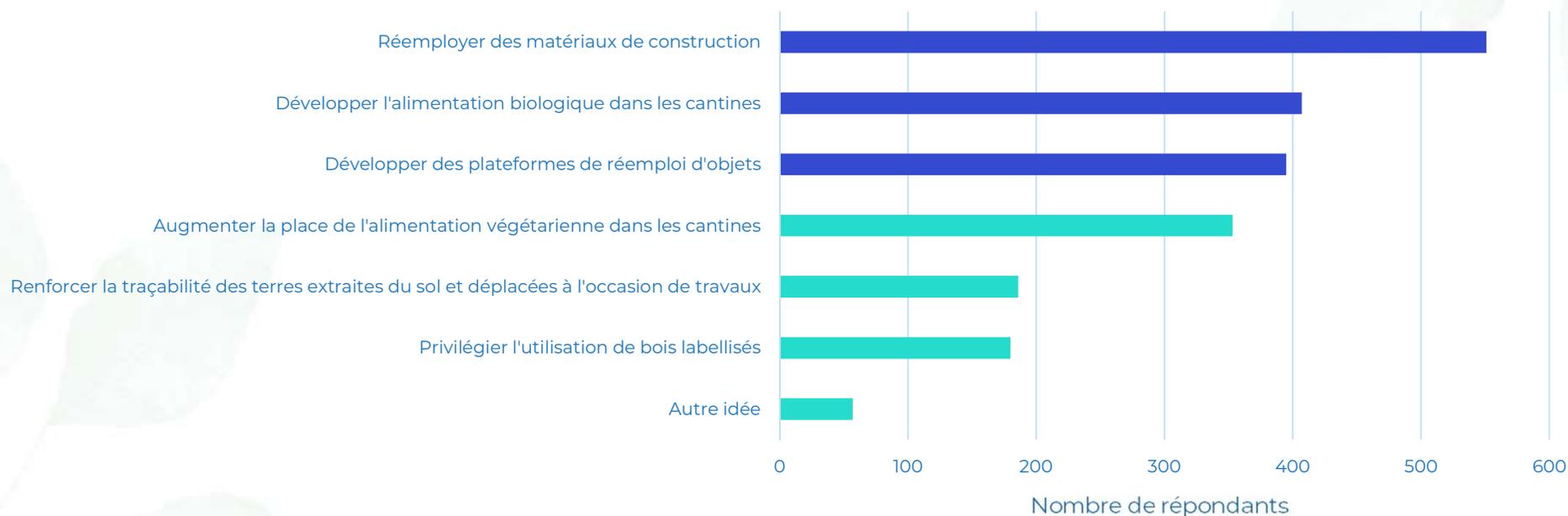
10. Développer les actions au plus près de chez vous

De nombreux répondants donnent des idées générales sur Paris en faveur de la biodiversité, celles-ci rejoignent les idées localisées :

- **Renforcer la végétalisation des rues** et **augmenter la connectivité des rues végétalisées** entres elles (en particulier 9^{ème}, 11^{ème}, places et ronds-points)
- **Désimperméabiliser** davantage pour laisser place à la végétation
- **Accroître le potentiel** de certains parcs et jardins en développant **une gestion écologique** : haie, pelouse naturelle, prairie, diversification des strates
- **Végétaliser et renforcer la biodiversité des canaux** (canal Saint-Martin et canal de l'Ourcq)
- **Réduire la place de la voiture** (en particulier dans le 10^{ème})
- **Végétaliser le bâti**
- ...

11. Protéger la biodiversité à l'échelle globale

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour diminuer l'empreinte de la Ville de Paris sur la biodiversité : **réemploi des matériaux, développer le bio, réemploi des objets.**



12. Placer la biodiversité au cœur de la santé environnementale

- **546 contributions** à la question « Selon vous, santé humaine et bon état de la biodiversité sont-ils liés ? Quelles actions permettraient de préserver la santé des Parisien.ne.s et celle de la biodiversité ? »

De nombreux liens entre santé humaine et biodiversité :

- Une **forte prédominance des propositions concernant la lutte contre les pollutions** : lumineuse, sonore et surtout de l'air
- Développer la **végétalisation et débitumer**
- Réduire la circulation automobile et développer des **mobilités douces** – en lien avec la qualité de l'air
- Favoriser l'**alimentation responsable**
- Renforcer les actions de **sensibilisation et d'éducation**

Seules 3 personnes estiment qu'il n'y a pas de lien entre santé humaine et bon état de la biodiversité.

13. Inciter et accompagner les gestionnaires d'espaces verts

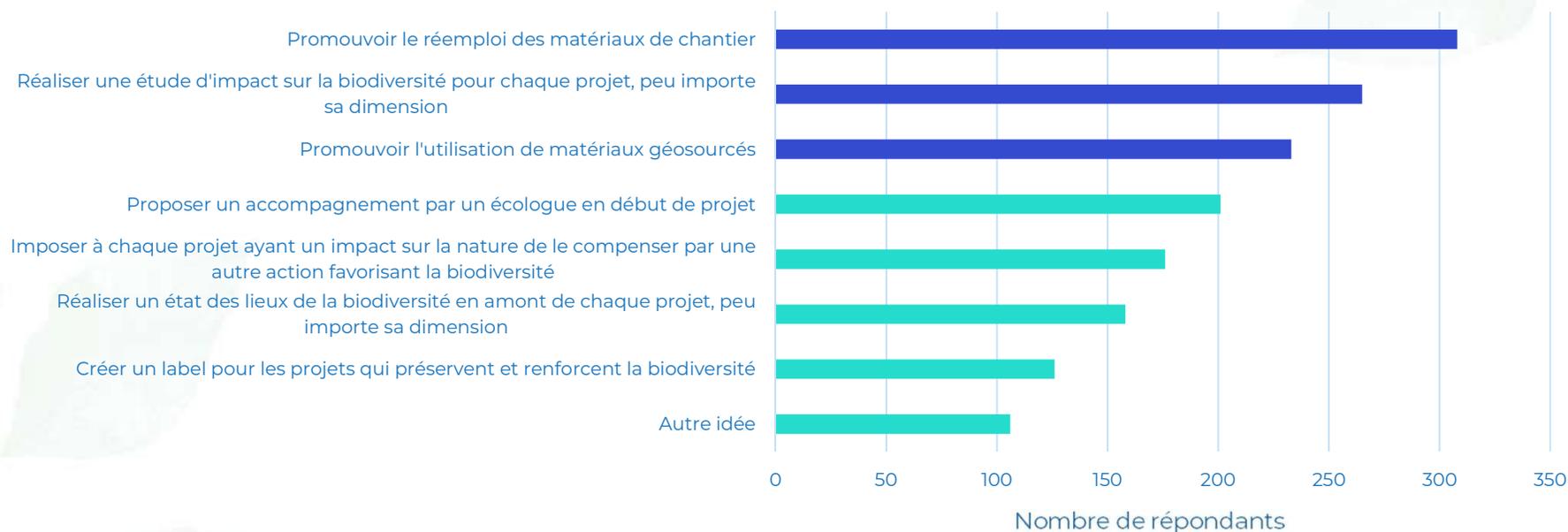
- **490 contributions** à la question « Selon vous, comment la Ville pourrait davantage accompagner les gestionnaires d'espaces verts, publics mais aussi privés, à adopter une gestion plus écologique (c'est-à-dire ne pas utiliser de pesticide, réduire le nombre de tontes de la pelouse...) ? »

Les contributions sont très variables mais se rejoignent sur les points suivants :

- **Proposer des aides financières**
- **Former** les agents de la collectivité et les gestionnaires
- **Communiquer** régulièrement et **sensibiliser** sur la gestion des espaces verts (sciences participatives, événements, ...)
- **Renforcer les sanctions** face aux incivilités
- Introduire des clauses sur la biodiversités dans les cahiers des charges

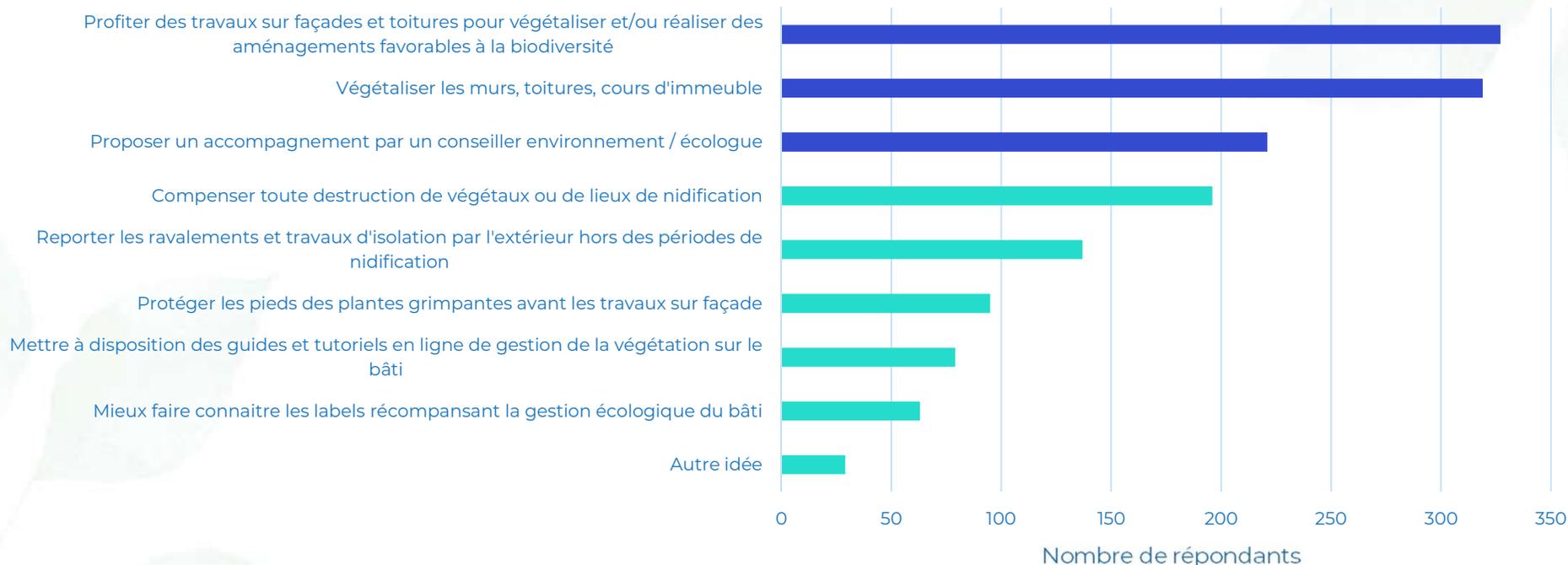
14. Intégrer les enjeux de biodiversité dans la conception et les travaux des bâtiments

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour que les professionnels de la construction intègrent les enjeux de biodiversité à toutes les phases de leurs projets : **réemploi des matériaux, étude d'impact pour chaque projet, recours aux matériaux géosourcés.**



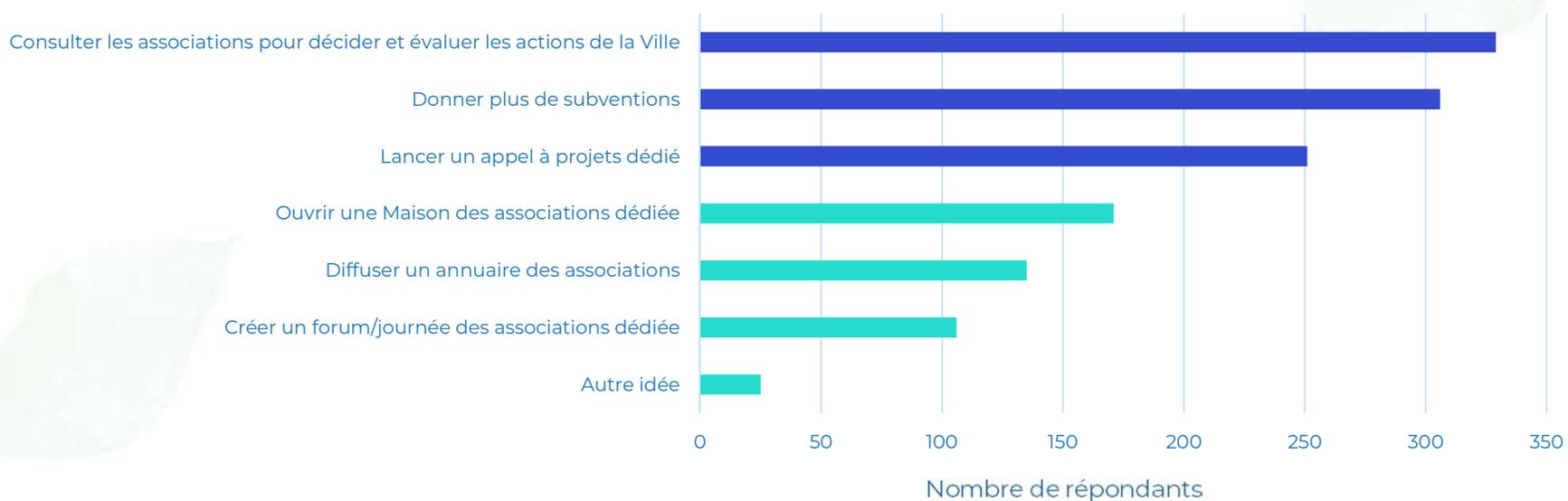
15. Accompagner la gestion écologique du bâti

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour accompagner la gestion écologique du bâti public et privé : **profiter des travaux déjà programmés, végétaliser toits/murs/cours, accompagnement par un écologue.**



16. Accompagner les associations de protection de la nature

- Selon les répondants, les 3 actions prioritaires pour soutenir les associations de protection de la nature : **renforcer la place des associations dans et le rôle du Comité Parisien de la Biodiversité, augmenter les financements (subventions, AAP) .**



04

Suites données

Suites données



Suites données

D'ici-là ...



... de multiples
façons d'agir,
à votre échelle !

Une invitation à faire plus et plus vite :

« Merci pour cette consultation.

Allons plus vite, beaucoup plus vite, nous n'avons plus le temps.

Les Parisien.ne.s sont prêt.e.s à changer leurs habitudes. La planète nous survivra mais ce sont les jeunes d'aujourd'hui et les générations à venir qu'il faut protéger en agissant très rapidement, aujourd'hui, à Paris et ailleurs. »



Un véritable enjeu à renforcer la visibilité des activités pédagogiques :

« C'est vraiment génial ce que vous faites. La pédagogie (podcasts, sorties de la maison de la nature avec l'animateur trop trop fort et passionnant) et la végétalisation des arbres, la communication avant d'abattre un arbre pour expliquer pourquoi ... vraiment bravo. La communication est aussi importante que les actes car en embarquant avec vous, vous démultipliez votre impact ! Bravo. »



05

**Top 12 des remarques que
vous vous faisiez : on vous
répond !**

« Il faut arrêter les pesticides ! »

En fait, c'est déjà le cas depuis belle lurette à Paris ! La Ville de Paris a été pionnière du zéro-phyto en s'engageant dès les années 1990 dans une démarche de réduction, puis en abandonnant totalement l'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse dans les parcs et jardins en 2008, dans les cimetières en 2015, puis dans tout l'espace public en 2017.



© Emilie Chaix

La Ville de Paris va même plus loin en développant des pratiques de gestion écologique dans ses parcs et jardins : pas de désherbage chimique, moins de tontes, pas de taille des haies et des arbres pendant les périodes de nidification, ... En 2023, plus de 90 % des espaces verts parisiens ont obtenu le label ÉcoJardin.

Le saviez-vous ? La Loi Labbé interdit désormais très largement ces produits, y compris pour les particuliers et sur les espaces privés depuis 2019 !

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

« Il faudrait qu'on ait accès à des animations pour découvrir la biodiversité »

Ça tombe bien, on en a plein à vous proposer ! Balades, observations, ateliers, conférences, ... tous les mois, de nombreuses animations 100 % gratuites autour de la biodiversité n'attendent que vous : rendez-vous sur le programme [Paris Nature](#) ou abonnez-vous à la [newsletter](#) !



© Clément Dorval

« Il manque des aides financières pour accompagner les copropriétés à végétaliser ... »



© Joséphine Brueder

Il y en a une pour cela : CoprOasis ! Plusieurs aides financières et un accompagnement technique vous sont désormais proposés par la Ville de Paris pour vous inciter à végétaliser votre copropriété : jusqu'à 5 000 € pour les études et jusqu'à 80 % des travaux de végétalisation, dans la limite de 30 000 €.

Toutes les informations et les démarches à suivre sont disponibles [ici](#).

« Stop aux mares, on a déjà trop de moustiques »

La Ville de Paris aménage de plus en plus de mares. Elles sont des endroits de sérénité, de curiosité et surtout elles permettent, à l'opposé de ce que l'on croit, de réguler la population de moustiques ! On vous explique comment.

Les moustiques se reproduisent en pondant leurs œufs sur la surface des petits points d'eau stagnante, comme des coupelles d'arrosage, pots vides, gouttières obstruées, flaques et fontaines, ou mares donc. A la différence que les mares, elles, sont végétalisées. Et c'est ce qui fait toute la différence, car grâce à leur végétation elles attirent toute une panoplie d'insectes qui se régalent des larves de moustique, comme les libellules, ou d'amphibiens et d'oiseaux qui se nourrissent, eux, de moustiques adultes.



© Frédéric Combeau

Pour éviter la prolifération des moustiques, deux choses à retenir donc : végétalisons les plans d'eau pour laisser s'installer leurs prédateurs, et ne laissons pas traîner des récipients où l'eau peut stagner (par exemple, couvrons nos récupérateurs d'eau, rangeons nos récipients et coupelles après utilisation). C'est facile et rien de plus efficace pour éviter que les moustiques ne prolifèrent !



« Il faut désherber proprement et laisser uniquement les fleurs ... »

Alors, pas tout à fait... En effet, les adventices et autres « mauvaises » herbes ont leur intérêt écologique.

Elles agissent comme des pionnières, colonisant des zones où d'autres plantes ne peuvent pas s'implanter et rechargent le sol en azote, tout en renforçant sa perméabilité par leurs racines, ce qui est hautement profitable aux autres plantes.

D'ailleurs, on n'y pense pas toujours mais les fleurs des « herbes mal aimées », souvent très discrètes et sans couleur (les fleurs du lierre par exemple), sont très appétissantes pour les insectes pollinisateurs !

De plus, les adventices colonisent souvent des zones déjà très minéralisées et sont ainsi de véritables refuges pour la biodiversité : le chardon, le lierre ou encore le persil sauvage attirent par exemple beaucoup d'insectes. Elles sont aussi source de nourriture pour beaucoup d'oiseaux. Ces plantes font partie intégrante des corridors écologiques, qui permettent aux espèces de se déplacer dans un environnement parfois hostile.

« Il faut arrêter de planter des essences allergènes ! »

Ce qui provoque le célèbre « rhume des foins » et ses symptômes saisonniers, ce sont les pollens allergisants émis par certaines espèces végétales, pour leur reproduction. Il serait impossible de n'en avoir aucune à Paris, mais la Ville de Paris veille tout de même à limiter les plantations d'essences allergènes selon les usages : cour d'école, rue, jardin... par ailleurs ces espèces contribuent à la biodiversité, et nourrir certaines espèces d'insectes ou oiseaux.

Ce qui augmente les réactions allergiques à Paris, c'est surtout la pollution atmosphérique : elle augmente l'irritation des voies respiratoires, l'éclatement des grains de pollen dans l'air, et l'émission même de pollens par les végétaux en réaction au stress de la pollution pour assurer leur reproduction... Bref, c'est surtout à la baisse de la pollution qu'il faut travailler.

Mais pas de panique, la Ville de Paris a mis en place un « Pollinarium sentinelle », un jardin où sont rassemblées les 18 principales espèces végétales à pollen allergisant de la région parisienne. Chaque jour, les jardiniers y examinent les différentes plantes, ce qui permet la détection des toutes premières émissions de pollens pour alerter précocement les professionnels de santé et les personnes allergiques, pour qu'elles puissent prendre leur traitement avant les premiers symptômes.

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).



Pollinarium sentinelle au Parc Floral, en mai 2023

« Plantez des arbres, partout ! »

Planter plus d'arbres, évidemment ! Mais pas n'importe où, ni n'importe comment.

La Ville de Paris a prévu de planter 170 000 nouveaux arbres entre 2020 et 2026 partout où cela est possible : dans les rues, sous forme de forêts urbaines, sur les places, le long du périphérique, dans les bois... au travers de son [Plan Arbre](#). En 2024, 100 000 arbres ont déjà été plantés.

Mais l'espace est souvent contraint : il faut considérer la profondeur du sol, l'étroitesse des espaces disponibles, la circulation des piétons... De plus le sous-sol parisien est souvent occupé et la plantation d'arbre peut devenir un vrai casse-tête : parking souterrain, réseaux d'électricité, de gaz, égouts et métro, une ville sous la ville !



© Sonia Yassa

On ne peut pas non plus planter n'importe quand ni n'importe quoi : il y a selon les espèces d'arbres des périodes et des emplacements plus ou moins propices pour planter ... sans se planter.

« Indiquez le nom des plantes dans les parcs et pieds d'arbre »

À l'entrée d'une grande majorité des parcs et jardins, vous trouverez d'ores et déjà des affiches présentant les espèces d'animaux et de plantes communément présentes dans les espaces verts parisiens. Pour les espèces de fleurs ou d'arbres vraiment remarquables, des petits panneaux sont présents, directement au pied des plantes (cherchez bien, ils sont verts, justement pour se fondre dans le décor).

Mais on ne peut pas en mettre partout, il ne faudrait pas que nos parcs et jardins deviennent des forêts de panneaux !

Pour les férus de plantes, le Jardin des Serres d'Auteuil, le Parc de Bagatelle, le Parc Floral, ou l'Arboretum présentent les noms des espèces dans le détail. Et si vous voulez les reconnaître, il existe plein d'applications ou de guides à emprunter à la [bibliothèque Paris Nature](#).

En outre la Ville de Paris a mis en ligne un [opendata](#) avec les noms des essences d'une grande majorité des arbres des rues et jardins de la capitale !



« Il faut retirer les grilles métalliques des pieds d'arbres »

Oui ... mais pas toujours !

Les grilles servent à préserver le tronc et les racines des agressions et des chocs divers ainsi qu'à éviter que les passants piétinent directement les abords des arbres, car à force la terre est tassée et cela est mauvais pour la santé de l'arbre.

L'idéal serait bien sûr de végétaliser tous les pieds d'arbres, mais ce n'est pas possible partout : cela dépend de la fréquentation de la rue, de la largeur du trottoir garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilités réduites, des sorties véhicules, etc.

En tant qu'habitant, vous pouvez aussi demander un [permis de végétaliser](#) pour jardiner directement un pied d'arbre dans votre rue.



© Christophe Noël

« On doit réguler la population de pigeons »

La Ville de Paris mène depuis plusieurs années une politique de régulation douce : 8 pigeonniers contraceptifs sont en activité depuis 2003. Les pigeons peuvent y dormir, y être nourris, s'y reproduire, y pondre leurs œufs... qui sont ensuite stérilisés. Cette méthode permet ainsi de réguler l'expansion des colonies de pigeons bisets.



© Frédéric Combeau

Pour limiter les nuisances sur l'espace public fréquenté par les piétons (fientes), des dispositifs repoussoirs peuvent souvent être installés au niveau des ponts, tunnels, gares, ...

Une bonne partie du problème vient surtout des incivilités : déchets alimentaires jetés sur la voie publique et poubelles mal fermées fournissent de la nourriture facile aux pigeons, et contribuent à leur multiplication !

Rappelons que le nourrissage des pigeons participe à leur développement, qu'il est souvent néfaste à leur bonne santé car inadapté à leurs besoins et qu'il les rend dépendants de l'humain (et donc plus vulnérables !). Le nourrissage est d'ailleurs interdit : il est passible d'une amende de 135 euros.

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).

« Les corneilles sont nuisibles, sales, et attaquent les passants, il faut faire quelque chose »

La corneille souffre hélas d'une triste image, oiseau noir et dont le croassement fait peur...

Mais c'est au contraire un animal très intéressant !



© Frédéric Combeau

Elle peut parfois avoir un comportement d'intimidation pour protéger son nid, où logent ses petits, mais il est extrêmement rare qu'elle en vienne à vous toucher. Il n'y a pas plus de 2-3 intimidations ou attaques par an sur les piétons à Paris, au moment de la sortie des nids des jeunes oiseaux, vers fin mai / début juin.

Un oiseau pas bien dangereux, donc.

Elle est aussi bien utile à l'écosystème urbain, parfaitement bien adaptée à la ville, elle consomme les restes alimentaires abandonnés sur l'espace public, débarrasse la ville des petits animaux morts et régule d'autres espèces présentes en trop grand nombre : pigeons, larves d'insectes ravageurs... ce qui limite la propagation de maladies dans l'environnement. Mais pas que : elle favorise aussi la dispersion des graines et donc la régénération et la diversité végétale.

Pas si nuisible que ça après tout !

« Quelle horreur ! Paris est surpeuplée de rats »

On n'a jamais compté les rats à Paris. Certains avancent qu'il y en aurait un à deux par habitant, mais ce chiffre est probablement fantaisiste. Comme les rats logent sur différents types d'espaces (sous-sol, surface, bâtiments), on peut difficilement les compter.

La prolifération des rats fonctionne de manière assez intuitive : si les déchets sont accessibles, la nourriture est abondante, et la reproduction inévitable. D'où l'action de la Ville de Paris pour limiter les déchets avec des contenants fermés dans les parcs et jardins et des poubelles de rues adaptées, avec un socle métallique.

Les grilles des avaloirs d'eau pluviale dans les jardins ont également été modifiées pour limiter la circulation des rats des sous-sols jusqu'à la surface, et des boîtes d'appâts toxiques ont été installées aux endroits où les alternatives sont difficiles à trouver...

Pour en savoir plus, c'est [ici](#).



© Dana Escalera



Merci !

Une question ? biodiversite@paris.fr